



Jeux de l'Acadie

**DIRECTIVES EN MATIÈRE DE PROTOCOLE
POUR LA REMISE DE MÉDAILLES FINALE
DES JEUX DE L'ACADIE**

GUIDE D'OPERATIONS

SOCIÉTÉ DES JEUX DE L'ACADIE
702 RUE PRINCIPALE, BUREAU 210
PETIT-ROCHER (N.-B.) E8J 1V1
INFO@JEUXDELACADIE.ORG
506-783-4207

DIRECTIVES EN MATIÈRE DE PROTOCOLE POUR LA REMISE DE MÉDAILLES FINALE DES JEUX DE L'ACADIE

Dans le présent document, le générique masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte et décrit autant les hommes que les femmes sans aucune discrimination.

HISTORIQUE

C'est lors de la mise à jour de la Politique de commandite de la SJA amorcée en avril 2004 que la remise de médailles est apparue d'une façon plus sérieuse pour la première fois aux Jeux de l'Acadie.

En effet, fort de l'expérience vécue avec les Jeux d'hiver du Canada de Bathurst – Campbellton en 2003 et dans lesquels il y avait une remise de médailles, plusieurs partenaires financiers, gouvernements et bénévoles des Jeux de l'Acadie impliqués dans ces Jeux du Canada suggèrent à la SJA d'établir de nouvelles possibilités de visibilité dans la nouvelle Politique de commandite, dont celle d'octroyer des médailles aux gagnants de la Finale des Jeux de l'Acadie.

L'idée est ensuite reprise par les membres du Comité au financement, au marketing et aux communications de la SJA (le CFMC) dans un exercice de tempête d'idées. Une évaluation de cette possibilité d'avoir des médailles est ensuite réalisée par les membres du CFMC. Cette nouvelle option publicitaire est par la suite adoptée en bonne et due forme par le Conseil d'administration de la SJA, avec d'autres nouveautés, à sa réunion de novembre 2004.

Le présent document est donc l'aboutissement de toute une série de consultations auprès de la famille des Jeux de l'Acadie, dont le COFJA 2006 de Campbellton, N.-B. Comme toutes nouveautés instaurées aux Jeux de l'Acadie, celle de la remise de médailles sera évaluée par tous les membres de la famille des Jeux de l'Acadie au fur et à mesure de sa mise en œuvre. Des ajustements seront donc apportés s'il y a lieu.

OBJECTIFS

1. Réaliser toutes les remises de médailles couronnant ainsi les vainqueurs de chaque discipline collective et individuelle et épreuve en athlétisme et en vélo de montagne faisant partie de la programmation de la Finale des Jeux de l'Acadie ;
2. S'assurer de la participation des dignitaires et des collaborateurs, tout en respectant la présente politique ;
3. Assurer un contrôle efficace dans l'attribution des médailles ;

PRINCIPES DE BASE

1. Afin de recevoir sa médaille, le participant, l'entraîneur et le gérant devront :
 - a. Être à l'heure sur le site de la remise de médailles ;
 - b. Être à l'écoute afin de bien comprendre les consignes des organisateurs ;

- c. Porter l'uniforme de la compétition (incluant les chaussures de l'uniforme ou les espadrilles. À défaut de porter l'uniforme de la compétition, les participants, entraîneurs et gérants doivent alors porter le chandail officiel de leur région ;
2. Aucune friandise, gomme à mâcher et couvre-chef n'est permis lors de la remise de sauf lorsque la casquette fait partie de l'uniforme de la région ou de la discipline).

MODALITÉS D'APPLICATION

1. Planifier et organiser le rituel de la remise de médailles qui s'effectue selon un scénario identique pour chacune des disciplines ;
2. Les médailles dans chacune des épreuves de l'athlétisme, du vélo de montagne et des disciplines individuelles et collectives sont remises uniquement aux athlètes, entraîneurs et gérants.
3. Le nombre de médailles remises ne peut excéder la quantité de participants inscrits sur la liste fournie par La Société des Jeux de l'Acadie ;
4. Toutes les remises de médailles se font sur le site de compétition immédiatement après chacune d'elle ;
5. Le participant, l'entraîneur ou le gérant qui est dans l'impossibilité de recevoir sa médaille lors de la remise doit se présenter lui-même à la Centrale administrative et être accompagné d'un adjoint de mission de sa délégation ou son chef de mission afin d'y signer les formulaires nécessaires et recevoir ladite médaille. Si ce participant, entraîneur ou gérant ne peut pas s'y rendre, un adjoint de mission de sa délégation ou son chef de mission pourra aller chercher sa médaille en son nom ;

DÉROULEMENT DE LA REMISE DE MÉDAILLES

AMÉNAGEMENT DU SITE (VOIR FIGURE 1) :

- Placer solidement les trois podiums ou les écriteaux des positions 2, 1 et 3 (dans cet ordre) ;
- Placer solidement (attention au vent si c'est à l'extérieur) les drapeaux suivants à la droite des podiums (de gauche à droite) et dans l'ordre qui suit :
 - Drapeau du Canada ;
 - Drapeau de la Nouvelle-Écosse ;
 - Drapeau du Nouveau-Brunswick ;
 - Drapeau de l'Île-du-Prince-Édouard ;
 - Drapeau de Terre-Neuve-et-Labrador ;
 - Drapeau acadien ;
- Placer solidement (attention au vent si c'est à l'extérieur) le ou les panneaux des commanditaires en arrière-scène des podiums en mettant dans le milieu, s'il y a lieu, le panneau du commanditaire de la remise de médailles. Laisser suffisamment d'espace entre ces panneaux et les podiums ou écriteaux pour que les participants puissent y prendre place avant de recevoir leur médaille ;

ENTRÉE DU CORTÈGE

Le cortège est constitué des personnes suivantes et elles entrent dans cet ordre et selon le cheminement illustré à la figure 1 (voir flèches) dès que la chanson-thème des Jeux de l'Acadie est entendue (i.e. Je suis avec toi aux Jeux de l'Acadie) :

- Hôte ou hôtesse A Reste à la droite du podium dès que l'entrée est terminée ;
- Médaillés BRONZE. Se place derrière le podium vis-à-vis la position 3 ;
- Médaillés OR. Se place derrière le podium vis-à-vis la position 1 ;
- Médaillés ARGENT. Se place derrière le podium vis-à-vis la position 2 ;
- Porteur de la médaille d'ARGENT. Se place à la gauche du podium ;
- Présentateur de la médaille d'ARGENT. Se place à la gauche du podium ;
- Porteur de la médaille d'OR. Se place à la gauche du podium ;
- Présentateur de la médaille d'OR. Se place à la gauche du podium ;
- Porteur de la médaille de BRONZE. Se place à la gauche du podium ;
- Présentateur de la médaille de BRONZE. Se place à la gauche du podium ;
- Hôte ou hôtesse B ferme le cortège d'entrée.

Arrêt de façon progressive de la chanson-thème des Jeux de l'Acadie aussitôt que toutes les personnes du cortège sont en position.

REMISE DE MÉDAILLES

La remise de médailles débute selon les étapes suivantes et dans cet ordre :

L'annonceur maison :

Il faut tout d'abord annoncer le nom du commanditaire associé à la remise des médailles le cas échéant. On annonce ensuite le nom de la compétition ou de l'épreuve en athlétisme, sans oublier le nom du commanditaire associé à cette compétition le cas échéant.

Exemple :

- Bienvenue à cette remise des médailles (nom du commanditaire associé à la remise des médailles).
- Musique et entrée du cortège.
- Procédons maintenant à la remise des médailles pour la discipline du (nom de la discipline et nom du commanditaire de la discipline, exemple : Mini handball mixte 12 ans et moins L'Acadie Nouvelle)
- Les médailles de BRONZE seront remises par (voir liste des présentateurs possibles des médailles).
- L'équipe gagnante est (nom de la délégation).
- Idem pour les médailles d'ARGENT et les médailles d'OR.
- Merci et félicitations à nos médaillés.

Annonce du ou des médaillés BRONZE

- L'annonceur maison présente le médaillé BRONZE. L'hôte ou l'hôtesse A indique au médaillé BRONZE de monter sur le podium de la position 3 dans le cas de l'athlétisme ou devant l'écrêteau de la position 3 dans le cas des autres disciplines sportives ;
- Le présentateur du médaillé BRONZE s'avance pour remettre la médaille de BRONZE ;
- Le porteur de la médaille de BRONZE s'avance avec le plateau ;
- Le présentateur prend la médaille et la remet au cou du ou des médaillés du BRONZE ;
- Le présentateur et le porteur de la médaille de BRONZE revient ensuite à la gauche du podium tel qu'illustré à la Figure 1.

Annonce du ou des médaillés ARGENT

Même déroulement.

Annonce du ou des médaillés OR

Même déroulement.

SORTIE DU CORTEGE

Le cortège de sortie est constitué des mêmes personnes et elles sortent dans l'ordre ci-dessous et selon le cheminement contraire illustré à la figure 1 dès que chaque athlète a reçu sa médaille :

- Hôte ou hôtesse A ;
- Médaillés BRONZE ;
- Médaillés OR ;
- Médaillés ARGENT ;
- Porteur de la médaille d'ARGENT ;
- Présentateur de la médaille d'ARGENT selon la liste établie ;
- Porteur de la médaille d'OR ;
- Présentateur de la médaille d'OR, soit le représentant du commanditaire ayant acquis les droits sur l'option publicitaire que représente la remise de médailles, s'il y a lieu ou selon la liste établie ;
- Porteur de la médaille de BRONZE ;
- Présentateur de la médaille de BRONZE, soit le représentant du commanditaire ayant acquis cette discipline, s'il y a lieu ou selon la liste établie ;
- Hôte ou hôtesse B ferme le cortège de sortie.

POUR L'ATHLÉTISME

Au niveau de l'athlétisme, trois blocs de remise sont prévus durant ou après la compétition, soit :

- Un 1^{er} bloc de remise à la fin de la première journée de l'athlétisme ;
- Un 2^e bloc à mi-chemin de la dernière journée de l'athlétisme, soit pendant une pause dans la compétition ;
- Un 3^e bloc de remise à la fin de la dernière journée de l'athlétisme.

Advenant un retard dans la compétition, la remise sera effectuée lors du prochain bloc de remise.

L'aménagement du site de la remise des médailles pour l'athlétisme mixte est représenté sur la figure 2. On y voit quatre stations principales, soit :

- La station C : C'est le lieu de la remise avec deux podiums (un pour les remises des épreuves féminines et un autre pour les remises des épreuves masculines), les panneaux d'arrière-fonds des partenaires, les drapeaux, etc. C'est en fait tout ce qui se retrouve dans la figure 3. Nombre de bénévoles nécessaires : 7 ;
- La station B : C'est le lieu de préparation. C'est à cet endroit que se trouvent les athlètes juste avant la remise. L'endroit où se trouvent le responsable du Comité de remise des médailles, les médailles, le maître de cérémonie, les futurs médaillés et les résultats vérifiés des épreuves provenant du comité des statistiques et sans lesquels les remises ne peuvent pas avoir lieu :
 - Placer les futurs médaillés vis-à-vis les écriteaux identifiant les épreuves placées qui sont mis sur le gazon (i.e. l'Acajoux de l'épreuve du javelot ou les distances des courses comme le 100m, etc.) ;
 - Placer les médaillés en ordre d'épreuve tel que décrit dans l'horaire de la compétition d'athlétisme ;
 - Suivre cet horaire pour la remise des médailles.
 - Nombre de bénévoles nécessaires : 5 ;
- La station A : C'est le premier lieu de rassemblement des athlètes. Puisque l'entrée sur la piste d'athlétisme est très limitée, utiliser l'entrée que les athlètes utilisaient pour aller faire leur épreuve comme point d'entrée de cette station A. C'est un point d'entrée que les athlètes connaissent et qui leur sera familier lorsqu'ils entendront leur appel au micro.
 - Éviter que la station A soit trop près des stations B et C car cela apporterait une congestion de personnes qui compliquerait grandement toute la logistique ;
 - Diviser les athlètes à cette station en quatre (4) groupes, soit les 12-13 ans féminin, les 14-15 ans féminin, les 12-13 ans masculin et les 14-15 ans masculin ;
 - Pour chacun de ses groupes, avoir un groupe de bénévoles pour identifier les trois médaillés selon les épreuves ;
 - Un bénévole escorte ces trois médaillés à la station B ;
 - Demander aux trois médaillés s'ils sont sensés recevoir plus d'une médaille afin de leur demander de se joindre au prochain groupe pour son ou ses autres remises de médailles ;
 - Nombre de bénévoles nécessaires : 8 à 10.

LISTE DES PRÉSENTATEURS POSSIBLES DES MÉDAILLES

Le choix des présentateurs de médailles est tout d'abord régit par la Politique de commandite des Jeux de l'Acadie.

- La remise de la médaille d'OR revient au représentant du commanditaire de la discipline concernée ;
 - La remise de la médaille de BRONZE revient au nom du commanditaire de la remise des médailles ;
 - Pour ce qui est de la remise de la médaille d'ARGENT, le choix du présentateur revient au Comité de la remise de médailles du COFJA et doit suivre l'ordre de priorité suivant :
1. Représentant élu du gouvernement fédéral ;
 2. Représentant élu du gouvernement provincial contribuant à La Société des Jeux de l'Acadie ;
 3. Représentant élu de la municipalité hôte ;
 4. Représentant de La Société des Jeux de l'Acadie (SJA) ;
 5. Représentant du Comité organisateur de la Finale des Jeux de l'Acadie (COFJA) ;
 6. Représentant du Comité de la discipline concernée par cette remise de médailles.

Dans l'éventualité où le représentant du commanditaire de la remise de la médaille d'OR ou de BRONZE ne peut pas être présent, il en revient alors au Comité de la remise de médailles du COFJA de choisir le nouveau présentateur, et toujours selon l'ordre établi précédemment.

N.B. : Les présentateurs des médailles doivent se rapporter au responsable concerné du Comité de la remise des médailles du COFJA en communiquant avec lui par téléphone afin de recevoir les dernières directives. Leurs coordonnées seront incluses dans la lettre de rappel envoyée par la SJA au moins quatre semaines avant la Finale des Jeux de l'Acadie. Toutes ces personnes sont demandées de se présenter au site de la compétition concernée au moins 30 minutes avant le début de la remise de médailles. La durée moyenne de la cérémonie de remise de médailles est difficile à évaluer mais sera échelonnée sur l'avant-dernière journée de compétition ainsi que durant la compétition en athlétisme. Ceci étant dit, les présentateurs doivent prévoir la possibilité de délais en raison de pluie, de retard dans la compétition ou autres.

AVIS AUX PRÉSENTATEURS

Un avis dans un délai raisonnable doit être donné aux présentateurs des médailles d'OR, d'ARGENT et de BRONZE de la part des instances concernées par la remise de médailles (i.e. Comité de la remise de médailles du COFJA et la direction générale de la SJA), soit au moins quatre (4) semaines avant le début de la Finale des Jeux de l'Acadie. Ces présentateurs auront ensuite jusqu'à une (1) semaine avant le début de la Finale des Jeux de l'Acadie pour confirmer le ou les noms de leurs représentants, avec leurs coordonnées permettant de les rejoindre en tout temps (i.e. téléphones et cellulaire), au responsable concerné du Comité de la remise des médailles du COFJA. Si le délai d'une semaine ne peut pas être respecté par le ou les présentateurs, il en reviendra alors au Comité de la remise des médailles du COFJA de déterminer le ou les remplaçants, et toujours selon la liste de priorité établie à l'article 5 du présent document.

MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES

Le Comité de la remise de médailles du COFJA est responsable de voir à l'aménagement, au déroulement et au démantèlement de toutes les cérémonies de remise de médailles. Le matériel et les équipements suivants sont nécessaires au bon déroulement des remises de médailles et sont remis d'un COFJA à l'autre, avec le reste des équipements (re. Bancs des cérémonies, tableau d'affichage, etc.) :

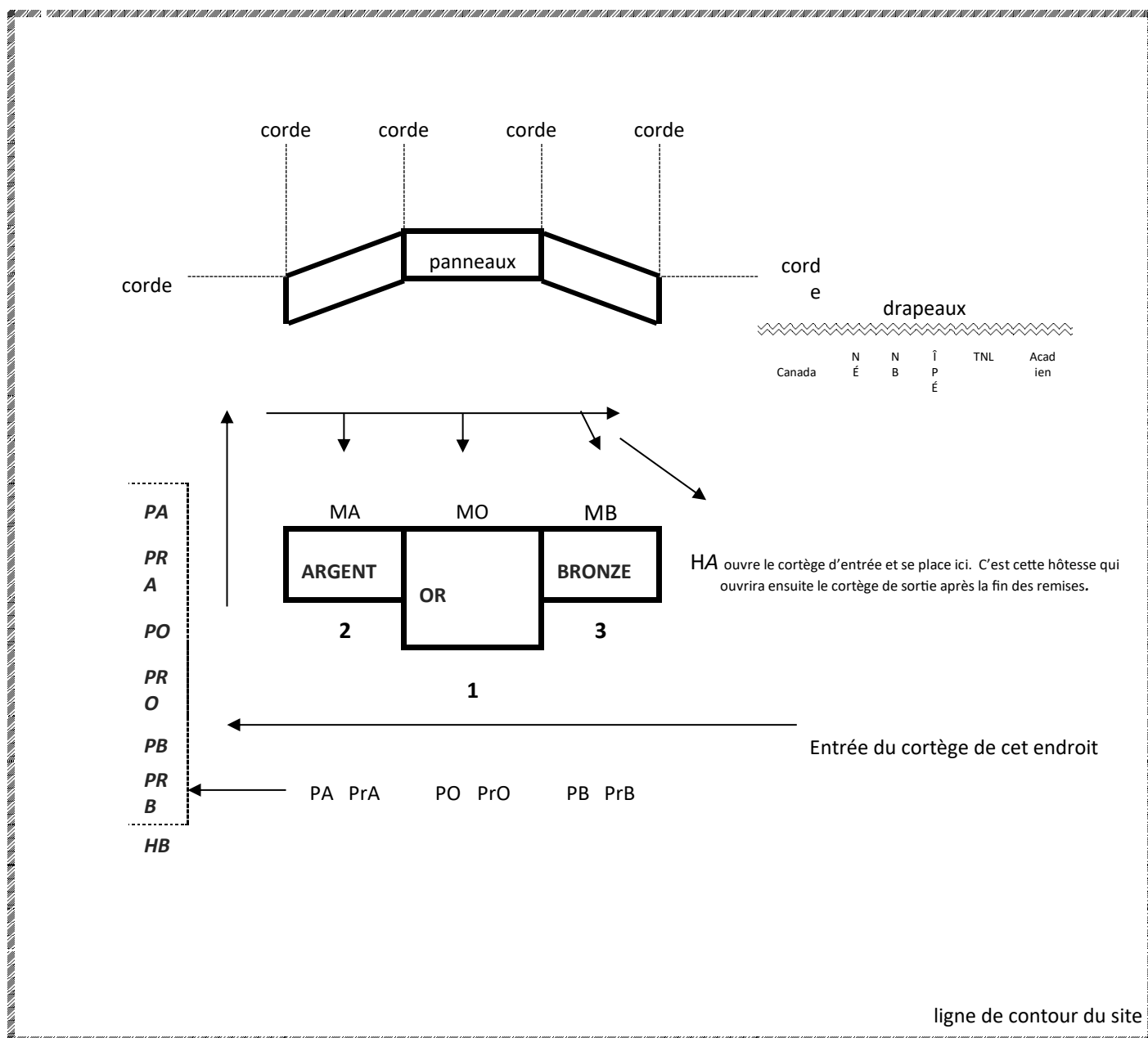
- **Deux** ensembles de **trois podiums** pour les positions 3, 1 et 2 pour la remise de médailles de l'athlétisme mixte, soit un podium par position pour les athlètes masculins et un podium par position pour les athlètes féminins. La dimension des podiums devra permettre à quatre athlètes de monter dessus (i.e. épreuves de relais) ;
- **Cinq écriteaux** des positions 3, 1 et 2 pour la remise de médailles des autres disciplines sportives. Il est important de noter que puisque les finales de certaines disciplines sportives collectives ne se déroulent pas toutes en même temps, il est donc possible de réutiliser ces podiums pour la remise de d'autres disciplines sportives collectives
- **Cinq** drapeaux pour chacune des entités suivantes : Canada, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador, Acadie, Municipalité hôte (s'il y a lieu dans ce dernier cas). Les cinq sont fournis par la SJA et doivent lui être remis après la Finale avec les médailles en trop ;
- **Cinq** CD ou clé USB avec la chanson-thème « Je suis avec toi aux Jeux de l'Acadie » ;
- **Cinq** systèmes de son avec haut-parleurs pour faire jouer la chanson-thème et présenter les médaillés ;
- **15** cabarets pour le transport des médailles ;
- **Cinq** ensembles de panneaux du commanditaire de la remise des médailles et des autres partenaires financiers des Jeux de l'Acadie. Prendre note que ces panneaux ne doivent pas être trop lourds car ils doivent être déplacés souvent ;
- Corde, piquets, etc. pour solidifier les panneaux lors de leur installation, surtout à l'extérieur. Ils sont fournis par la SJA la première fois et leur maintenance devient ensuite la responsabilité des COFJA ;
- Outils divers pour placer et aménager solidement tout ce matériel et équipements.

N.B. : La conception, la fabrication et la distribution des médailles sont la responsabilité de la SJA et elles sont inspirées du logo de la Finale concernée.

MÉDAILLES EN TROP

Étant donné qu'il a déjà été déterminé à l'article 3.2 de la présente politique que seul un participant, un entraîneur et un gérant lauréats d'une médaille peuvent posséder une médaille, **toutes les médailles en trop doivent donc être obligatoirement remises à La Société des Jeux de l'Acadie** au plus tard une semaine après la conclusion de la Finale des Jeux de l'Acadie concernée.

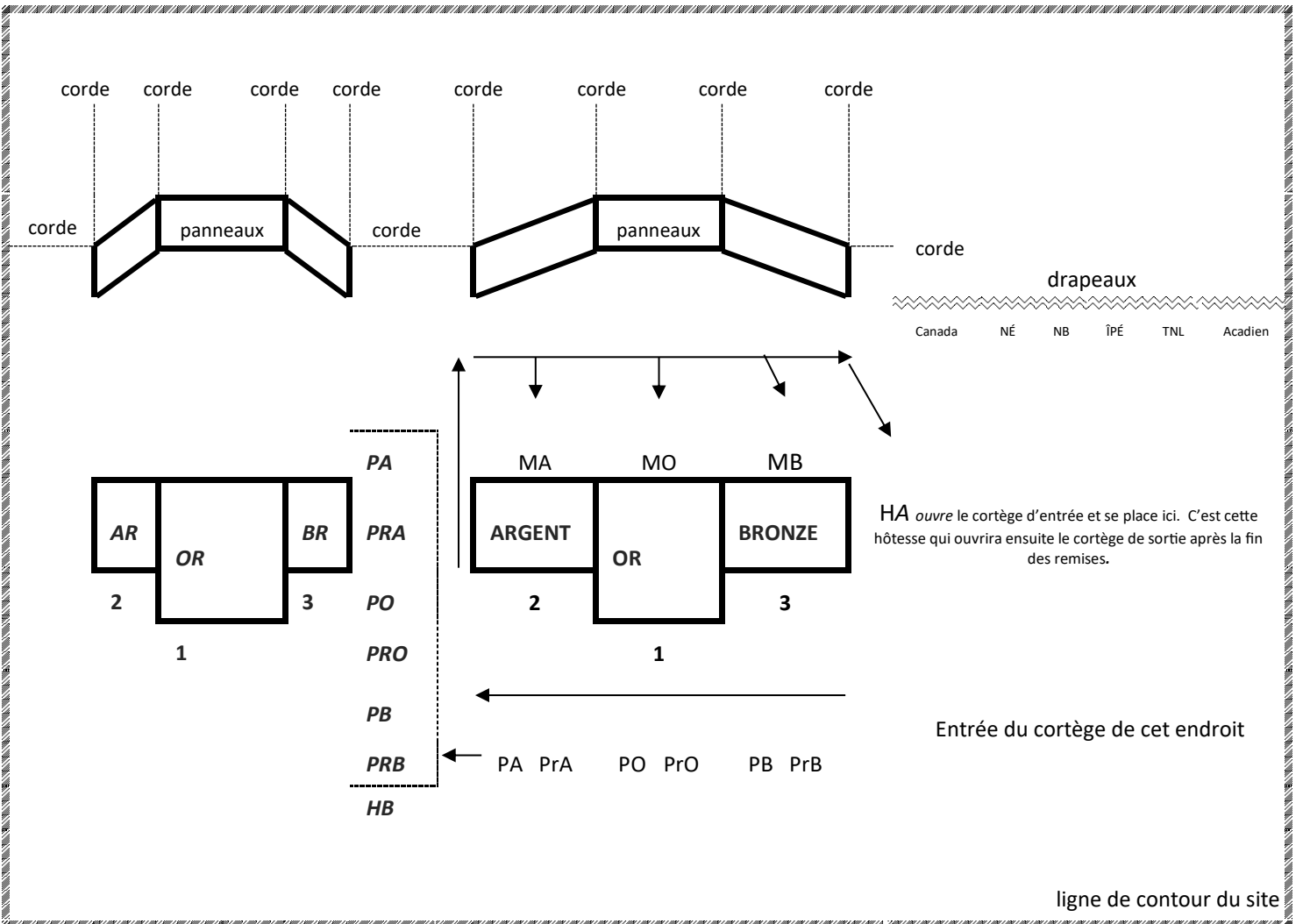
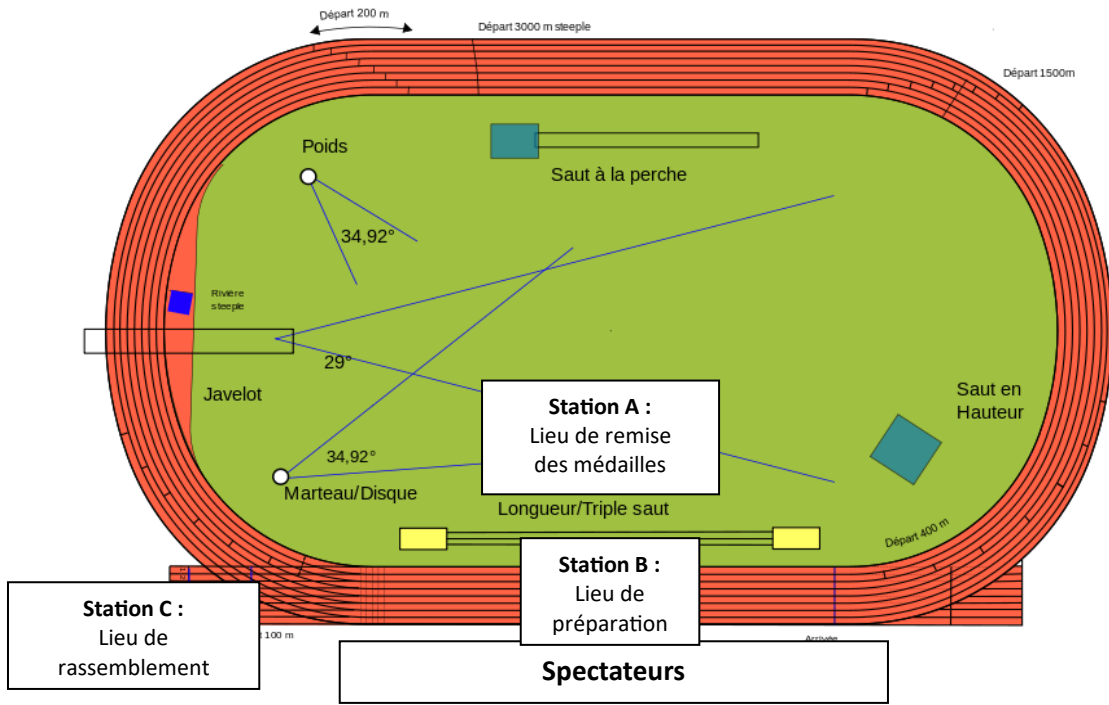
ANNEXE – FIGURE 1



Légende :

HA	Hôtesse A	PO	Porteur de la médaille OR
MB	Médaillé BRONZE	PrO	Présentateur de la médaille d'OR
MO	Médaillé OR	PB	Porteur de la médaille BRONZE
MA	Médaillé ARGENT	PrB	Présentateur de la médaille de BRONZE
PA	Porteur de la médaille ARGENT	HB	Hôtesse B
PrA	Présentateur de la médaille d'ARGENT		

ANNEXE – FIGURE 2



ANNEXE - EXEMPLE DE NOTE AUX INTERVENANTS

CÉRÉMONIES DE REMISE DES MÉDAILLES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Jeux de l'Acadie

(Ville) – (Année)

Destinataires : Chefs de mission et entraîneurs des équipes de chaque délégation qui participent aux matchs pour la médaille de bronze, d'argent et d'or, Responsable de la discipline

Discipline : *(nom de la discipline)*

Équipes impliquées : *(nom des délégations)*

Heure prévue pour la cérémonie : *(heure)*

(Environ 15 minutes après la fin du match de la médaille d'or)

Lieu de la cérémonie : *(Site)*

Lieu de rassemblement : *(Sur le site en question)*









(Les trois équipes médaillées devront se diriger vers ce site immédiatement après la remise de la bannière à l'équipe médaillée d'or). Des instructions vous seront transmises quant au déroulement de la cérémonie.

Rappel

La bannière sera remise au capitaine de l'équipe médaillée d'or dès la fin du match final. La présentation sera faite par le responsable de la discipline.

Lors de la cérémonie de remise des médailles, les athlètes doivent porter leur uniforme de compétition ou le chandail officiel de leur région. Aucune friandise, gomme à mâcher et couvre-chef n'est permis sauf lorsque la casquette fait partie de l'uniforme de la région ou de la discipline sportive.

ANNEXE B : PANNEAUX ARRIÈRES DES REMISES DE MÉDAILLES

<p>4'</p>     	<p>4'</p> <p>REMISE DES MÉDAILLES</p> 	<p>4'</p> <p>Partenaires GOUVERNEMENTAUX</p>   <p>LOGO DE LA VILLE HOTESSE</p>
---	---	--

8'